



# ***LE MAROC FACE A L'ISLAMISME***

*Evolution de son expression depuis 1999*

*Quelle est la réaction du Maroc face à cette menace ?*

*Mémoire de géopolitique  
du médecin principal Frédéric HONORE  
dans le cadre du séminaire « Géopolitique du Maghreb »*

*Directrice : Madame Nicole GRIMAUD*

*Avril 2005*

## **SOMMAIRE**

### ***PREMIERE PARTIE : MAROC ET LES ESPOIRS DE L'ACCES AU TRONE DU NOUVEAU ROI MOHAMED VI***

1. ETAT MACROECONOMIQUE DU MAROC EN 1999
2. BILAN DE REGNE DU ROI HASSAN II
3. LES ATTENTES DE L'ACCES AU TRONE DU ROI MOHAMED VI

### **DEUXIEME PARTIE : L'ISLAMISME MAROCAIN**

1. LES MODES D'EXPRESSION DE L'ISLAMISME MAROCAIN
2. QUELQUES EXPLICATIONS POUR LA COMPREHENSION DE L'ISLAMISME, MAROCAIN EN PARTICULIER

### **TROISIEME PARTIE : LES MOYENS DE LUTTE CONTRE L'ISLAMISME AU MAROC**

- 3.1 LES OPPOSANTS DE LA SOCIETE MAROCAINE A L'ISLAMISME
- 3.2 LES STRATEGIES DE L'ETAT
- 3.3 LA REACTION DU PALAIS A PARTIR DE 2003
- 3.4 LE DANGER DU TRAITEMENT POLICIER DE L'ISLAMISME

## INTRODUCTION

Jusqu'aux attentats de Casablanca en mai 2003 et de Madrid en mai 2004 où des terroristes islamistes marocains ont été directement impliqués, le Maroc apparaissait encore, pour les pays occidentaux, comme un pays musulman stable, prospère, accueillant pour les touristes, surtout en comparaison de ses voisins du Maghreb en particulier l'Algérie, pays ensanglanté depuis le début de la guerre civile en 1992, et la Libye des années 1980. Cette image ne s'était que renforcée lors de l'accès au trône en juillet 1999 du nouveau roi Mohamed VI, âgé alors de 36 ans.

Que s'est-il passé ? Pourquoi en quelques années, le Maroc s'est-il retrouvé au devant de la scène internationale par l'implication de ses ressortissants dans la mouvance islamiste liée aux attentats terroristes sur son sol et en dehors ?

Il est possible de répondre à cette question en présentant tout d'abord le Maroc de 1999, à l'accession au trône de Mohammed VI : bilan macroéconomique sur fond de crise sociale, héritage de Hassan II et attentes des marocains.

Il apparaît alors assez clairement un renforcement des mouvements contestataires s'exprimant par la voie des islamistes. Mais, jusque là contrôlée par le pouvoir, « l'exception islamique marocaine » semble avoir vécu et il existe bel et bien au Maroc un islamisme violent.

Face à cette menace, comment le pouvoir peut-il réagir et quel est le bilan de Mohamed VI après un peu plus de cinq années de règne ?

# **PREMIERE PARTIE : MAROC ET LES ESPOIRS DE L'ACCES AU TRONE DU NOUVEAU ROI MOHAMED VI**

Le 30 juillet 1999, à la mort du roi Hassan II, son fils aîné, le prince héritier Sidi Mohammed, devient sous le nom de Mohammed VI, le dix-huitième souverain du royaume du Maroc.

Où en est le Maroc à cet instant, quel est le bilan du règne de Hassan II et quels sont les espoirs attendus pour les marocains par le nouveau souverain ?

## **1. Etat macroéconomique du Maroc en 1999**

Sur le plan démographique, le Maroc est le 2<sup>ème</sup> pays du Maghreb en nombre d'habitants avec 30 millions de marocains<sup>1</sup> (taux de fécondité de 2,75), équivalent à l'Algérie (31 millions) mais le 1<sup>er</sup> en terme de densité de population avec 67,3 habitants / km<sup>2</sup> équivalent à la Tunisie (59,5). La densité urbaine est de 56%.

Surtout, le Maroc traverse une crise sociale sans précédent.

Sur le plan socioculturel, le taux d'analphabétisme est de 36% chez les hommes et de 62% chez les femmes (55% en moyenne).

Sur un plan économique, le PIB par parité de pouvoir d'achat (PPA) par habitant est de 3600 \$ (4<sup>ème</sup> pays du Maghreb, moitié moins de l'Algérie, de la Tunisie et de la Libye). En effet, à la différence de la Libye et de l'Algérie, le Maroc ne dispose que très peu de ressources pétrolières même si des recherches se poursuivent sur les côtes atlantiques et méditerranéennes. L'économie repose donc essentiellement sur l'agriculture et la pêche, le tourisme, l'artisanat, les industries du textile, de la chimie (production de phosphate), et de sous-traitance (mécanique et électrique).

Le taux de chômage est de 20% (> à 30% chez les 15-25 ans, y compris chez les diplômés), et on estime que 20% de la population vit sous le seuil de la pauvreté. En effet, le taux de croissance moyen sur la période de 1991 à 2001 n'a été que de 2,2%, ce qui est nettement insuffisant pour une relance économique et donc une sortie de crise. De plus cette croissance n'est pas diversifiée : les trois principales sources de devises (outre le trafic de haschich) restent le rapatriement des revenus des marocains à l'étranger, le tourisme et l'agriculture (soumis aux aléas de la météorologie). Le Maroc

---

<sup>1</sup> En 1994

n'a pas su, comme certains pays qui avaient le même PIB (produit intérieur brut) que lui au début de la décennie quatre-vingt (Thaïlande, Turquie, Malaisie...), se développer correctement. Il en ressort que l'économie informelle, la contrebande et le trafic de drogue (une des principales sources de devise), haschich notamment, dont le Maroc est considéré comme le premier exportateur vers l'Europe malgré l'accord de libre échange de l'Union Européenne en 1996 qui prévoyait une lutte contre ces fléaux, restent très importants. Par ailleurs, il est constaté peu d'investissements privés : il en ressort une augmentation des inégalités sociales avec des élites qui s'enrichissent sans créer de véritables richesses.

Les échanges extérieurs se font majoritairement avec l'Union européenne : importation pour les 2/3 (France 21%) et exportation pour les 3/4 (France 27%). C'est pourquoi, le Maroc affiche désormais l'ambition de s'ouvrir à l'espace économique euro méditerranéen. Mais cela lui impose dès lors, des efforts considérables en matière d'innovations, d'amélioration de la qualité des produits, de diversification de l'appareil productif, de compétitivité des entreprises... Or de très nombreux handicaps persistent : existences d'une pesanteur de l'administration qui apparaît comme pléthorique et inefficace, d'une carence de l'éducation et de la formation, et de peu de dialogue social. Pourtant, l'enjeu est d'importance : dès 1999 le monde occidental comprend que du développement économique du Maroc dépendra en partie la stabilité politique en contrepois de la poussée de l'islamisme contestataire, et par conséquence de la sécurité de l'Union européenne.

A la fin des années du XX<sup>e</sup> siècle, le Maroc apparaît donc comme un pays de contraste avec d'un côté un monde urbain et ses grandes villes, jeune, plus ou moins occidentalisé mais aussi avec ses bidonvilles où viennent échouer tous ceux qui fuient les campagnes misérables, et avec d'un autre côté un monde rural, analphabète, traditionnel, rude, vivant en quasi autarcie. Les inégalités de la répartition de la richesse sont flagrantes. Le Maroc est un pays construit de juxtaposition de régions, de villes, de couches sociales coexistants mais qui ne se rencontrent pas.

Enfin, en terme de développement humain, le Maroc est classé au 126<sup>ème</sup> rang mondial<sup>2</sup>, bien modeste position... On est donc assez éloigné de l'image d'un Maroc « où il fait bon vivre, nouveau dragon économique aux portes de l'Europe », vantée par le ministère du tourisme marocain et colportée par certains médias internationaux, dont français.

---

<sup>2</sup> Etat du monde 2004, La découverte, Paris 2003.

## **2. Bilan de règne du roi Hassan II**

Le roi Mohamed VI succède en juillet 1999 à son père, le roi Hassan II dont le règne de 38 ans peut être présenté avec un bilan contrasté, ce qui rend d'autant plus difficile la succession.

Né en 1929, Moulay Hassan a reçu une éducation à la fois orientale et européenne. Il sera diplômé de droit en France et sera désigné en 1957, prince héritier. A la mort subite de Mohamed V en 1961, il sera solennellement intronisé roi, sous le nom de Hassan II. Tout au long de son règne, Hassan II s'est révélé être un leader politique et religieux tout-puissant, s'étant taillé sur mesure, un système de monarque absolu.

La 1<sup>ère</sup> partie de son règne, jusqu'au milieu des années quatre-vingt, fut d'emblée marquée par des méthodes autoritaires : les marocains sont alors considérés plus comme des sujets que comme des citoyens à part entière.

Pourtant, dans sa 1<sup>ère</sup> année de règne, il a bien essayé d'ouvrir le débat. Ainsi dès 1962, il fait adopter une constitution qui codifie l'autorité religieuse du roi et la suprématie institutionnelle de la monarchie au sein d'un cadre parlementaire et d'un multipartisme. Mais l'expérience tourne court car dès 1965, à l'issue de la répression sanglante des émeutes de Casablanca, il instaure l'état d'exception et concentre tous les pouvoirs autour du Palais et d'un réseau d'élites sous l'égide du ministre de l'intérieur. Les droits de l'homme sont alors régulièrement bafoués et les opposants au régime sont harcelés ou privés de liberté : enlèvement puis assassinat de Ben Barka (1965), nombreuses arrestations ou disparitions de chefs de l'opposition, traitement inhumain infligé aux soldats mutins, enlèvements fréquents et tortures des militants syndicaux et de ceux des partis de gauche et d'extrême gauche dans les années 70 et 80 (17 ans de prison pour Abraham Serfaty par exemple).

La nouvelle constitution de 1970 ne fait que pérenniser un régime autocratique, profondément inégalitaire s'accommodant d'une corruption intensive, d'une répression sélective et d'un enrichissement outrancier.

Ce n'est qu'à la suite de deux attentats manqués (1971 et 1972) commandités par l'armée, jusqu'à là solide alliée du trône, que le roi décide d'entamer un dialogue avec l'opposition. Une nouvelle constitution voit le jour en 1972, mais c'est surtout la question du Sahara occidental qui va créer les conditions d'une cohésion nationale, suite

au succès de la Marche verte en 1975. Fort du consensus politique ainsi créé, le roi engage alors un long processus de démocratisation qu'il poursuivra jusqu'à sa mort.

Parallèlement, il réinvestit le champ religieux en tant que commandeur des croyants face à l'emprise souterraine mais réelle d'un islamisme susceptible de menacer les bases du pouvoir. Il réorganise un islam à sa dévotion.

Enfin, à partir de 1983, il mène une politique de réajustement social.

Mais ce n'est qu'à partir de 1986, devant la pression intérieure et internationale, que la seconde partie de son règne se voit marquée par des concessions sur les questions des droits de l'homme et des libertés. En effet, si Hassan II était jusqu'alors peu préoccupé des questions de politique intérieure avec la mise en place d'un régime autoritaire, il a toujours été un habile médiateur sur la scène internationale. Sa préoccupation était alors de donner au Maroc une image d'un état démocratique qu'il souhaite ancrer dans l'espace politique et économique européen. Dès lors, il comprend que l'ancrage historique de la dynastie alaouite et la légitimité religieuse du « commandeur des croyants » ne constituaient plus une garantie suffisante au maintien, à long terme, du pouvoir royal. La monarchie autoritaire avait fait son temps. Il était nécessaire pour satisfaire une opinion publique interne aspirant à plus de liberté et obtenir le soutien (financier...) des pays riches, de faire montre d'un minimum d'attention à l'exigence démocratique, en acceptant quelques concessions. L'immobilisme n'était plus permis. Les événements internationaux (chute du mur de Berlin, crise du Golfe) ont alors précipité les changements.

La montée en puissance à la fois de l'islamisme et d'une opinion publique internationale plus sensible au respect des droits de l'homme et la revendication interne de plus de justice sociale ont joué un rôle dans l'acceptation par le monarque d'une libéralisation contrôlée de son pays et l'amènent à de nouvelles avancées institutionnelles. Ainsi, en 1992, la Constitution rééquilibre les pouvoirs et s'aligne sur les normes d'un Etat de droit. En 1996, une nouvelle révision de la Constitution souscrit aux principales revendications de l'opposition en permettant l'élection de la première Chambre (Chambre des représentants) au suffrage universel direct. La Chambre des conseillers reste quant à elle, élue au suffrage indirect : 3/5 = représentation des collectivités territoriales, 2/5 = chambres professionnelles et salariés. Par ailleurs, le rôle du gouvernement se voit renforcé : les ministres sont nommés par le roi sur proposition du 1<sup>er</sup> ministre, qui est responsable devant le roi et le parlement. En 1997, une nouvelle

avancée se concrétise par la signature par tous les partis, d'une Charte d'honneur garantissant la transparence des élections et la réalité du contrôle démocratique. Ainsi, en 1998, suite aux élections législatives qui ont mis en évidence une poussée très forte des islamistes, le roi nomme Abderrahmane Youssouffi, figure emblématique de la gauche nationaliste, comme 1<sup>er</sup> ministre avec formation d'un gouvernement d'alternance de centre-gauche.

Aimé et craint à la fois, on peut dire que le roi Hassan II a réussi, à la fin de son règne, à donner au Maroc une image internationale d'un pays de libertés et de respect des droits de l'homme (libération des prisonniers politiques à partir de 1994), notamment par rapport aux autres pays du Maghreb. Il s'est peu à peu affirmé comme le meilleur garant de l'unité, de la cohésion et de la stabilité du pays. Toutefois, si cette fin de règne s'est assimilée à une ouverture, la politique intérieure reste explosive avec l'existence d'une crise sociale sans précédent. Dès lors, l'accès au trône du roi Mohamed VI, largement soutenu par le peuple marocain, est plein d'espoirs mais aussi de défis.

### **3. Les attentes de l'accès au trône du roi Mohamed VI**

Né le 21 août 1963, Sidi Mohammed, fils aîné de Hassan II, devient à 36 ans, le dix-huitième souverain du Maroc, sous le nom de Mohammed VI.

Il a passé toute sa scolarité au Palais royal parmi un panel d'enfants marocains d'origine sociale très diverse. Diplômé de droit (docteur en droit, université de Nice, thèse « La coopération entre l'Union européenne et les pays du Maghreb ») et de sciences politiques, parlant français, espagnol et anglais, c'est un familier du fonctionnement de l'union européenne suite à un stage au cabinet de Jacques Delors (88-89) et des relations internationales suite à un stage au siège du Secrétariat général des Nations Unies à New York. Très jeune, il a accompli des missions à l'étranger auprès de chefs d'Etat et a représenté son père à plusieurs conférences internationales. Il a aussi de bons contacts avec l'armée : en 1985, à 22 ans, il est nommé coordinateur des bureaux et services de l'état-major général des Forces armées royales, ce qui en fait le numéro 2 après son père. Il est promu général de division en 1994 à 31 ans.

Lors de son accession au trône, Mohamed VI apparaît à la communauté internationale comme un homme humble, plutôt discret voire réservé, cultivé, mesuré, sérieux, travailleur, ouvert aux préoccupations de son peuple et aux mutations du monde et souhaitant faire entrer le Maroc dans la modernité. C'est aussi, pour les marocains, un homme populaire depuis son opposition en 1995 au très influent ministre de l'intérieur Driss Basri, incarnation de l'autoritarisme. Il porte également de l'intérêt pour les plus démunis et est réputé pour sa capacité d'écoute.

Mohamed VI, considéré comme un démocrate, représente donc pour les marocains un immense espoir de changement et de modernisme. Lors de son premier discours, il promet de consolider l'expérience d'alternance politique, de moderniser les structures et les institutions étatiques, de se préoccuper de la pauvreté et d'améliorer la condition des femmes. Il relance les chantiers concernant l'assainissement de l'administration, le renforcement de l'Etat de droit et des libertés publiques, le combat contre la corruption, la défense des droits de l'homme et très rapidement, en quelques mois, les signes concrets apparaissent : retour de l'opposant Abraham Serfaty, libération du leader islamiste cheikh Yassine, mise en place d'une commission chargée d'indemniser les victimes de torture, limogeage du puissant ministre de l'Intérieur Driss Basri, visite du Rif, région déshéritée du nord du pays que son père avait délaissée.

Par ailleurs, il a une conception du pouvoir caractérisée par plus de proximité et par un protocole moins fastueux. Pour cela, il s'entoure de conseillers jeunes et a l'intention de s'attaquer aux fléaux de la corruption et du clientélisme qui gangrènent l'administration et la société marocaine.

Mais un des enjeux de ce début de règne est de savoir comment il va faire évoluer la monarchie, en particulier la position du Palais dans la gestion des affaires de l'Etat. En effet, si pour les marocains, la monarchie apparaît légitime, garante de l'unité et de la stabilité de la Nation, elle doit aussi respecter les droits constitutionnels (maintes fois révisés comme vu précédemment). Si la constitution a élargi les modalités de contrôle démocratique, interdit tout système de parti unique, garanti la liberté d'association, reconnu les libertés fondamentales et accordé de larges prérogatives au Gouvernement, au Parlement, aux syndicats, aux Chambres professionnelles, au Conseil constitutionnel..., la conception plus ou moins étendue que le roi aura de son pouvoir arbitral, des limites de ses prérogatives et de ses domaines d'intervention, sera

déterminante pour faire – ou non – du système politique marocain un Etat démocratique moderne marqué par une monarchie parlementaire moderne.

Pour cela, le nouveau roi, devenu chef suprême de l'armée, devra s'imposer face aux plus hauts responsables de cette institution et devra également affirmer son autorité dans un pays miné par la pauvreté et le chômage, la corruption et le népotisme, fragilisé par d'anciennes forces de l'ancien régime, nomenklatura conservatrice opposée à tout véritable changement. Une réforme sociale semble dès lors indispensable, ce qui lui permettrait par là même, de maîtriser l'islamisme qui se développe sur les fondements de la misère et qui s'affirme comme une force politique de première importance.

## **DEUXIEME PARTIE : L'ISLAMISME MAROCAIN**

Longtemps considéré comme l'exception, l'islamisme marocain s'est révélé ces dernières années être aussi un islamisme violent, révélé surtout par les attentats de Casablanca en 2003 et de Madrid en 2004, mais pas seulement.

Comment et pourquoi cet islamisme marocain s'est-il radicalisé à ce point, alors qu'il apparaissait « sous contrôle » encore récemment ?

### **1. Les modes d'expression de l'islamisme marocain**

#### **1.1 L'exception islamique marocaine**

Tout d'abord, le développement de l'islamisme au Maroc s'est heurté aux titres de légitimité du souverain, réaffirmés par Hassan II, qui empêchent de fait l'émergence d'un contre pouvoir religieux : le souverain est Roi – malik, qui contrôle le royaume ; Sultan, qui exerce le pouvoir ; Chérif car il descend du prophète ; Emir car chef suprême des armées ; Amir al mouminim en tant que Commandeur des croyants ; Amir al mouslimin, c'est-à-dire prince des musulmans ; Président du comité al-Qods, c'est-à-dire du comité pour la libération de Jérusalem et enfin Calife, autrement dit, sabre de Dieu sur terre.

Néanmoins, dès la fin des années soixante, un islamisme radical se développe dans la société marocaine, de façon endogène (comme dans la plupart des états arabes). Il profite alors de la complaisance, voire de la complicité du régime car le mouvement islamiste permet au pouvoir de lutter contre l'opposition de gauche et d'extrême gauche. Cela correspondait alors à une période de terrible répression contre le mouvement progressiste et syndical. Ainsi est né le Mouvement de la Jeunesse Islamique – MJJ (Harakat al-Shabâbah al-Islâmiyyah), officiellement reconnu en 1972. Créé par Abdelkrim Moutî', le MJJ se voulait être un mouvement clandestin et violent contre l'Etat selon une pensée marxiste d'extrême gauche. Les choix pris sont alors légitimés par le goût du pouvoir et les moyens d'y parvenir et non par la foi. Mais très rapidement, ce mouvement est instrumentalisé par les services de renseignement afin de lutter contre les éléments gauchistes des syndicats d'étudiants. L'aboutissement de ces

actions est marqué par l'assassinat à Casablanca en 1975 d'un opposant, Omar Ben Jelloun et se solde par la dislocation du mouvement en cinq éléments et l'exil durable de son fondateur.

L'islamisme prend alors la forme de petits groupes urbains contestant l'Etat. Mais ils sont fortement réprimés (répressions à la fois policière, judiciaire et pénitentiaire), dans une atmosphère nationaliste de lutte pour la récupération du Sahara Occidental. Sérieusement affaiblis par la répression, les luttes internes et finalement la faible mobilisation dans la population, ces groupes opteront dès lors pour un militantisme au sein de diverses associations culturelles légales, prônant une « réislamisation » de la société marocaine dans le respect de la « légalité monarchique ».

Cette politique sécuritaire, basée sur un contrôle des associations politico-religieuses et des mouvements islamiques, sans pour autant chercher à les annihiler mais en réorganisant le champ religieux (contrôle des lieux de culte et des filières de formation du personnel religieux, création d'un Haut Conseil des 'Ulamâ qui est consulté sur des questions théologico-juridiques) se révéla payante car elle provoque un recul de l'islamisme radical au profit d'une forme modérée, cherchant la « moralisation » de la société marocaine plutôt qu'une contestation politique du régime.

C'est ainsi que s'est développée une organisation islamique, rivale du MJI, Justice et Bienfaisance (al-'Adl Wal-Ihsân), créée en 1986 et dirigée par Abdessalam Yacine. Dès le début, elle s'est imposée dans la voie de la légalité et de la recherche d'une intégration politique afin d'aboutir à une reconnaissance officielle. Elle a été officiellement dissoute en 1989 et son fondateur sera placé en résidence surveillée après sa prise de position en faveur de Saddam Hussein. Cette association, tout en menant de très vives attaques à l'encontre des partis démocratiques de gauche, adopte une attitude conciliante à l'égard du régime, en récusant la violence comme moyen d'accès au pouvoir. Son objectif est bien de devenir un parti politique légal, agissant dans le cadre de la Constitution et du système monarchique. Ainsi par exemple, dès le début des événements tragiques en Algérie au début des années 1990, elle désapprouve le recours à la violence des Groupes islamiques armés (GIA) ou de l'Armée islamique du salut (AIS). Elle dénonce également les injustices sociales et la « dégradation des mœurs » : le but est un « retour à la loi de Dieu » par l'application de la shari'a. En 1995, le cheikh Abdessalam Yacine, retrouve sa liberté. Sa 1<sup>ère</sup> action a alors été de se rendre à une

mosquée et de discourir polémiquement. En quelques jours, les autorités marocaines revenaient sur leur décision...

Parallèlement, un autre mouvement voit le jour dans les années 1980, le Mouvement pour l'Unité et la Réforme – MUR dirigé depuis l'origine par les enseignants (Mohamed Raïssouni depuis 1996). Ce mouvement a toujours été considéré comme réaliste et pragmatique.

Depuis quarante ans, le pouvoir marocain a ainsi adopté une double stratégie : d'une part, tolérance des courants islamiques critiques sans toutefois leur reconnaître une existence institutionnelle et d'autre part, répression ferme des éléments ou groupes franchissant le pas de la contestation radicale ou usant de la violence politique. La constitution elle-même interdit aux mouvements islamiques de devenir à part entière des partis politiques car elle oblige les partis « d'être constitués de citoyens sans discrimination religieuse ou régionale ».

Le résultat est alors une lente infiltration de la société marocaine par des associations islamiques dont le meilleur moyen de « ré islamiser » les esprits et les institutions est d'agir sur le terrain social et culturel, et non plus seulement politique. Ainsi le milieu étudiant est investi à travers l'Union nationale des étudiants du Maroc (UNEM) en répondant aux besoins des étudiants souvent très pauvres. Cette stratégie se révéla payante avec le gain d'élections universitaires au détriment des courants de gauche. Puis on a assisté à un développement de nouveaux champs d'expression : mosquée, thématique des « bonnes mœurs » (incitation au port du voile, dénonciation de la prostitution), dénonciation des inégalités et de la corruption, pratique de la « Charité islamique » (al-Sadaqat) dans les quartiers déshérités des grandes villes.

Ces actions socioculturelles se sont aussi accompagnées d'une stratégie d'entrisme dans les syndicats et les partis politiques déjà existants aussi bien de gauche (Union socialiste des forces populaires) que de droite (Mouvement populaire démocratique et constitutionnel). Ce dernier, petit parti berbère, a ainsi accueilli des islamistes non violents dans le but de les encadrer et d'éviter les dérives. Le résultat est que les islamistes ont pu pour la 1<sup>ère</sup> fois, se présenter avec succès, aux élections législatives de 1997 (14 députés pour le parti de la justice et du développement - PJD). Mais ce résultat a été minoré par le pouvoir. Ce n'est qu'aux élections législatives de 2002, que l'islamisme légaliste a trouvé son véritable essor. Ainsi, à l'issue du scrutin, marquées par un fort taux important d'abstention (48 %) et de votes blancs ou nuls (15%), la

scène parlementaire marocaine se décompose en quatre grands courants : les conservateurs, les formations de gauche, la mouvance berbère et les islamistes du PJD (triplement des sièges avec 42 députés), quant au Mouvement Justice et Bienfaisance du cheikh Yassine, il a appelé au boycott. Et encore, les islamistes ont volontairement limité le nombre de leurs candidats dans certaines circonscriptions afin d'éviter une trop grande victoire. C'est pourquoi Mohamed VI, marquant la fin de l'alternance engagée par son père en 1998, nomma Driss Jetou, un proche du Palais comme 1<sup>er</sup> ministre avec la constitution d'un gouvernement écartant de façon manifeste le PJD en ne lui déléguant aucune responsabilité et l'acculant ainsi à une fonction d'opposition.

Depuis 1997, la scène politique islamiste marocaine est donc occupée par deux formations principales : le PJB de Yassine, toujours essentiel, et le PJD, en plein essor incluant le MUR. Leur particularité est qu'elles privilégient l'action pacifique sur l'action violente, même si pour Yassine, la possibilité d'entrer un jour dans la violence n'est pas exclue, sans toutefois précipiter les choses car vouloir prendre le pouvoir tout de suite pour le transformer en un pouvoir islamique authentique ferait tout perdre.

Les islamistes marocains ont donc le choix de rejoindre les grandes organisations de l'islamisme institutionnel, officiel ou non, et pour certaines entrées dans le jeu démocratique. Celles-ci sont les représentants des courants islamiques nés dans les années soixante-dix ayant évolué vers un « islamisme de compromis » avec le régime.

## **1.2. Les autres modes récents de l'expression de la mouvance islamique marocaine**

Mais ils peuvent aussi rejoindre des mouvements plus activistes, prônant la violence, demeurant certes à l'état groupusculaire et clandestin mais se développant sur le terreau de la misère, de la corruption et des abus de l'administration. Pour eux, en particulier, la politique américaine contemporaine et ainsi que celle de ses alliés, est comprise comme une nouvelle croisade « chrétienne » contre les musulmans : exemples des deux guerres d'Irak et de la crise israélo-palestinienne.

Si les attentats de Casablanca du 16 mai 2003 (41 morts et 100 blessés) et de Madrid du 11 mai 2004 (200 morts et 1000 blessés) ont révélé douloureusement à l'opinion publique mondiale, l'existence de ces groupes islamistes marocains violents, la réalité

des faits peut apparaître encore plus terrifiante sur l'implication des marocains dans la menace de terrorisme international.

En effet, dès août 1994, une attaque à mains armées de l'hôtel Atlas-Asni à Marrakech contre des touristes occidentaux avait impliqué un commando composé d'islamistes marocains. L'enquête avait alors révélé que ces terroristes avaient suivi un entraînement militaire en Afghanistan, et l'existence d'une base de soutien logistique en France. Cette attaque n'était en fait qu'un premier élément d'un programme beaucoup plus ambitieux d'attentats au Maroc.

Par ailleurs, suite aux attentats du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis, il n'est pas inutile de rappeler que le premier homme arrêté, Zaccaria Moussaoui, suspecté d'appartenir au réseau Al Qaïda, est un franco-marocain. Avant même le 11 septembre, d'autres marocains, membres d'Al Qaïda, ont été arrêtés car suspectés d'avoir participé à l'attentat contre l'ambassade des Etats-Unis à Nairobi au Kenya en 1998. Ainsi, il est estimé que près de quatre cents marocains, appartenant à Al Qaïda, ont suivis un entraînement militaire en Afghanistan. Nombre d'entre eux ont été arrêtés après 2001, aux Etats-Unis et en Europe (Allemagne, Hollande, Italie, Espagne, France) car suspectés de préparer des attentats terroristes.

En 2002, deux faits majeurs ont aussi particulièrement marqué les esprits des marocains. Le premier est que de nombreux islamistes étaient passés aux actes en s'autoproclamant justiciers, au point d'imposer la peine de mort, au moment même où l'Etat cessait de l'édicter. La découverte des « serial killeurs » islamistes a été un choc pour l'opinion marocaine se traduisant par la multiplication des rumeurs, toutes plus alarmistes les unes que les autres. La seconde découverte a été la mise en évidence de l'existence de connexions des islamistes marocains avec des réseaux islamistes extérieurs. Ainsi, en mai, un réseau de saoudiens a été démantelé à Casablanca. Ils étaient mariés à des marocaines et étaient suspectés d'appartenir à une cellule dormante d'Al Qaïda. Idem en novembre avec l'arrestation d'un réseau de Pakistanais.

Dorénavant, l'islamiste radical marocain est connu de tous par la violence de ces démonstrations. Les marocains ont alors le choix dans leur interprétation de l'islamisme en le rapportant soit à des causes internes, source de dissociation, soit à des causes externes, source d'unanimité. La question est bien alors de savoir quelle place sera faite désormais au mouvement islamiste « officiel » dans la vie sociale et dans la vie politique.

## **2. Quelques explications pour la compréhension de l'islamisme marocain en particulier**

### **2.1 Définition de l'islamisme**

#### Comment qualifier l'islamisme ?

Certains les nomment en utilisant des concepts de la sociologie religieuse occidentale comme « intégrisme » ou « fondamentalisme ». Les fondamentalistes veulent avant tout retourner à l'Écriture révélée, en rejetant la modernité technologique. Les intégristes, en Occident, refusent les adaptations liturgiques ou sociales de l'Église, mais employés comme adjectif, il désigne les plus fanatiques des croyants : il y aurait donc des islamistes intégristes, opposés aux islamistes modérés.

D'autres utilisent les concepts d'« extrémiste » ou de « terroriste ».

Inutile de rappeler que les « islamistes » refusent ces termes et souhaitent n'être appelés que « musulman ».

Or ; il est nécessaire de distinguer « musulman » qui désigne l'appartenance à une religion dans sa diversité, et « islamiste » qui désigne une forme de militantisme lié à un projet politique. Cette distinction existe d'ailleurs aujourd'hui dans la langue arabe : « muslimin » pour musulman et « islamiyyin » pour islamiste.

#### Comment définir le fait de l'islamisme ?

Il n'existe pas d'islamisme en général, mais toute une série d'islamismes.

On différencie par exemple les islamismes de l'Afrique du Nord, des islamismes turcs, iraniens, proches orientaux et afghans.

On constate également des attitudes islamiques différentes : un même individu peut avoir des vues islamistes sur certains points, et pas sur d'autres.

Il n'y a donc pas un seul type d'islamiste, mais des islamistes opposés les uns aux autres ayant par ailleurs des stratégies différentes : les uns veulent une islamisation par le bas et d'autres une islamisation par le haut, qui sont des projets totalement différents.

Ceux prônant l'islamisation par le bas souhaitent voir se développer un mode de vie puritain qui changerait l'identité des hommes par le changement de leurs comportements. Ils ne sont pas hostiles à l'État, qui s'occupe de la politique, si celui-ci les laisse gérer la quotidienneté islamisée selon leurs vœux. Cet islamisme rampant peut alors vivre dans un concordat implicite avec l'État, qui peut être moderne dans les

apparences avec une société islamisée dans sa vie quotidienne. Le changement est lent sans véritable visibilité.

Ceux prônant l'islamisation par le haut sont quant à eux prêts à prendre le pouvoir afin d'imposer l'islamisation de la société par la force et la violence ouverte. Ils peuvent aussi rentrer dans une stratégie de terrorisme car ils ne croient pas que les musulmans ordinaires puissent se sauver par eux-mêmes. Ces hommes, minoritaires, consentent également, le cas échéant, au sacrifice de leur vie afin de devenir martyr.

## **2.2 Pourquoi devenir islamiste ?**

Il est difficile de répondre à cette question, car les raisons de devenir islamistes sont multiples et bien souvent imbriquées entre elles. On peut simplement relater quelques explications.

L'explication substantialiste propose de dire que les musulmans ont toujours été des fanatiques qui ont confondu le temporel et le spirituel. L'islam aurait toujours été à la fois une religion, et une loi civile et pénale. Selon ce point de vue, les musulmans ont une essence intemporelle qui n'a jamais évolué et qui n'évoluera jamais. Dire musulman ou islamiste serait donc la même chose.

### Les explications politiques

Dans des sociétés autoritaires sans vie démocratique réelle, l'émergence de nouveaux groupes sociaux oriente le choix de l'action vers un militantisme islamiste car il permet d'être présent sur la scène politique. L'islamisme serait alors une demande de démocratisation de la vie politique dans une société bloquée. Ainsi au Maroc, en l'absence de partis communistes, détruits par les répressions étatiques dans les années 1970, l'expression des mécontents s'est fait par la voie de l'islamisme : les islamistes expriment toutes les frustrations sociales ce qui permet à la société marocaine de continuer à exister et de ne pas exploser.

D'autre part, dans les Etats autoritaires, il y a peu de possibilités d'expression de la contestation sans s'exposer à la répression. Une des solutions est donc d'occuper le champ religieux, en particulier la mosquée, et d'y développer des thèses radicales à l'abri du bras séculier de l'Etat. En théorie, cela n'est pas possible au Maroc car le chef de l'Etat est également un chef religieux, le Commandeur des croyants.

Enfin, on assiste aussi à un retour du religieux après les périodes de laïcisation imposées par les colonisateurs européens. A la fin des Etats providence par manque de moyens (fin du développement économique lié aux crédits internationaux abondants), la seule utopie qui puisse rassembler et donner un sens à la vie reste alors la création d'un islam unifié, utopie favorisée par le développement rapide des médias (cassette, imprimerie) à petits prix.

### Les explications économiques

Jamais l'islamisme ne se serait développé sans les pétrodollars. C'est essentiellement l'Arabie Saoudite, pays trop vite enrichi, qui a voulu se donner une légitimité en devenant le trésorier de toutes les contestations faites au nom de l'islam. L'islamisme est ainsi un effet mécanique de l'arrivée de masses monétaires, en partie américaines, dans la Péninsule arabe.

Mais on peut aussi relever d'autres causes économiques. Dans des pays au fort taux de chômage, les hommes ont été amenés à vendre tous les jours leur force de travail. Ne pouvant plus surveiller leur milieu familial (contre le risque de prostitution en particulier), ils deviennent très rigoristes, imposant alors une discipline de fer ce qui les rapprochent par là même des thèses islamistes du retour à la religion dans le comportement quotidien.

Au Maroc, une autre cause avancée par le Palais est la sécheresse qui a produit un exode rural massif avec une population s'entassant dans des bidonvilles à la périphérie des villes (Casablanca, Fès et Marrakech en particulier), lieux d'une extrême pauvreté. Mais il ne paraît pas légitime de faire l'amalgame entre pauvreté et terrorisme. En effet, si cela était vrai, on devrait trouver des terroristes de toute nationalité, partout dans le monde où la misère sévit. Or ce n'est pas le cas. Au Maroc, les quartiers des villes où l'on trouve des islamistes ne sont pas ceux qui reçoivent les immigrants ruraux récents. Par ailleurs, pour reprendre, l'exemple du financement d'Al Qaïda, il a été mis en évidence que l'argent ne provenait pas de trafics divers mais simplement de l'impôt musulman, impôt de la zakat de la péninsule arabe, essentiellement du Yémen et de l'Arabie Saoudite. En vérité, il n'y a aucun « pauvre » parmi les dirigeants islamistes, bien au contraire, alors qu'il peut y en avoir parmi les hommes de troupe ou parfois, parmi les électeurs.

### Les explications sociologiques

Chez les nombreux migrants ruraux, déracinés et ayant perdu leur repère et la sécurité de la tribu, il existe une volonté de recréer des communautés protectrices. L'islamisme est alors une solution.

Autre cause : face à une domination culturelle étrangère, il existe un phénomène de production d'une identité réactionnelle par mécanisme réflexe de défense du groupe. L'islamisme focalise alors les demandes de retour à l'authenticité.

Autre idée : suite à la délocalisation des industries européennes, les femmes représentent désormais la majorité du prolétariat de l'économie moderne, ce qui entraîne une perte du pouvoir des hommes en tant que mâles. La réaction est donc de réaffirmer les valeurs patriarcales disparues et cette révolte contre les femmes s'appelle l'islamisme.

### L'explication psychosociologique

Un chercheur marocain, Abdessamad Dialmy, a observé un surpeuplement de l'habitat non pas que la taille des familles s'accroît, mais en raison de la crise du logement (pas assez de construction nouvelle). Le résultat est qu'aujourd'hui, 2,3 personnes vivent en moyenne par pièce d'habitation. Cette situation rendrait en Europe par exemple les enfants très agressifs, mais les seuils critiques ne sont pas les mêmes dans les pays arabes. Toutefois, cela engendre de la promiscuité, ce qui interdit en autres, des relations sexuelles aisées ce qui était jadis possible. On peut dès lors se demander en quoi se transforme cette énergie sexuelle qui ne trouve plus d'exutoire, d'autant plus que, de part un taux de chômage élevé, les jeunes, ne trouvant pas de travail avant l'âge de 25 ans, ne peuvent plus se marier. Ce chercheur a alors essayé de savoir si une enquête de terrain validait ses propositions vis-à-vis des islamistes. Il a ainsi démontré que les islamistes étaient plutôt bien logés et donc n'étaient pas les premières victimes de la crise du logement. Par contre, ce sont eux qui ont la sexualité la plus perturbée et il y aurait une corrélation positive très forte entre le choix des attitudes islamistes et ces perturbations. L'islamisme se développerait alors au fur et à mesure que la sexualité prématrimoniale, si fréquente autrefois dans les sociétés arabes, se réduit. En fait, ce chercheur a mis en évidence que moins les villes ont des lieux où la jeunesse peut se rencontrer, plus on trouve d'islamistes, indice alors d'une absence d'espaces discrets, non contrôlés, permettant les contacts entre jeunes.

Une autre variable dans l'analyse est l'incertitude identitaire. Au simple différentiel de comportement et d'habillement de la personne, il doit être possible de déterminer son appartenance communautaire. Ainsi les islamistes ont adopté des règles qui permettent de les identifier au simple coup d'œil : habillement des femmes (voile), comportement, parfois théâtral, des hommes à la mosquée.

Par ailleurs, il a été démontré que de nombreux islamistes provenaient de familles dissociées, ce qui inquiète par exemple les autorités marocaines avec l'augmentation rapide des divorces actuellement au Maroc.

Une autre étude met en évidence que nombreux islamistes ont eu des pères dont l'âge par rapport à celui de leurs enfants correspondait à l'écart de deux générations soit une quarantaine d'années. Ces enfants perdaient alors assez vite leur géniteur, passant alors rapidement de la souffrance individuelle au combat idéologique collectif.

#### L'explication théologique : une explication originale

L'islamisme serait une sorte d'athéisme radical. D'une part, les militants islamiques n'ont pas une formation religieuse poussée. Ils connaissent quelques versets du Coran, soigneusement sélectionnés, toujours les mêmes et ils omettent toujours de citer les formules coraniques qui condamnent leurs idées. D'autre part, les islamistes, en acceptant de tuer leurs voisins, prennent sans aucun fondement juridique, la place de Dieu, ce qui est la définition même de l'athéisme. Ils ne pensent plus comme « muslim », musulman, homme « soumis ».

Une autre idée serait que l'islamisme est une façon de réinstaurer un Etat idéal comme celui de Médine de l'époque du Prophète. C'est aussi la volonté de permettre à tout homme qui le désire, même sans formation religieuse, de recourir directement au Coran et d'en tirer du sens, en évitant de passer par toute l'histoire des interprétations théologiques de l'islam. Au fond, le projet islamiste est d'extirper toute l'histoire de l'islam et de faire qu'il n'y ait que l'islamiste et le Coran, en éliminant tout ce qui a pu exister comme pensée musulmane au cours du temps, pour permettre d'adapter les règles générales coraniques aux diversités des situations juridiques ou politiques locales. Il y a donc une volonté d'éradication de la religion musulmane dans sa réalité historique. Là où l'islamisme passe, l'islam trépasse afin de mieux permettre aux sociétés musulmanes leur occidentalisation et leur modernisation.

Ces explications nombreuses, certainement trop, sont assez contradictoires. Pour les uns, l'islamisme est un retour du religieux, pour les autres, c'est un phénomène purement politique qui n'a de religieux que le non. Pour les uns, ce serait un appel du passé, pour les autres, un appel à la modernisation. Pour les uns, c'est une manifestation d'intolérance et pour les autres une demande de démocratisation.

### **2.3 Les insuffisances théoriques des explications**

Toutes ces explications de l'islamisme nous mènent provisoirement à conclure que nous ne savons pas ce qu'est véritablement l'islamisme par manque de véritables enquêtes approfondies. De fait, on constate que toutes les autorités politiques ne traitent pour l'instant les mouvements islamistes que policièrement, c'est-à-dire les conséquences et non les causes.

Or, la lutte contre l'islamisme n'est vouée à l'échec que si elle n'est rattachée qu'à une seule cause. Le développement de l'islamisme en tant que fait social est multifactoriel et le combattre suppose donc une étude approfondie et adaptée localement, et ceci pour trois raisons.

La première est que l'islamisme n'est pas un phénomène homogène. Il n'est pas certain que l'islamisme dans les pays où l'islam est minoritaire (Europe, Canada par exemple) ait les mêmes causes que dans les pays où il est majoritaire.

Ensuite, « islamiste » est un terme ambigu. Il désigne aussi bien le sergent recruteur qui en général n'a aucune pulsion suicidaire, des militants kamikazes qui eux vont à la mort. Il ne faut pas non plus confondre l'homme ou la femme qui suivent extérieurement la mode islamiste de celui qui intérieurement est prêt à tuer.

La troisième raison est que seul l'islamisme véritablement dangereux est celui qui tue. Or au Maroc, il provient de certains quartiers des grands villes et pas d'autres ayant pourtant les mêmes caractéristiques. C'est bien la rencontre en deux hommes, le recruteur et le militant, qui engendre le passage à l'acte. Et encore, il faut prendre en compte la trajectoire de la vie de l'être humain qui est devenu islamiste et rechercher un accident dans son passé. Tous les marocains partis dans les camps militaires en Afghanistan ne sont pas revenus avec des idées de mort. Il faut rechercher les critères qui laissent à penser que ce sont des personnalités faibles (père âgé par exemple).

On peut alors entrevoir une explication de l'islamisme au Maroc qui fait référence à son histoire. Dans ce cadre, les islamistes ne représentent aucune nouveauté. Ce qui a changé est l'enrichissement car les islamistes viennent de quartiers relativement aisés des villes les plus développées qui possèdent un tissu industriel important. Les villes rurales, sans secteur secondaire, ne connaissent pas l'islamisme. Ce qui a changé est l'apparition de l'adolescence, il y a peu totalement inconnue dans la société marocaine, et surtout sa longueur chez des personnes aux emplois mal payés qui ne peuvent plus se marier. Les islamistes apparaissent alors dans la brèche rendue possible par la transformation familiale. Les adolescents mal sociabilisés vont chercher des pères de substitution qui n'existent à leurs yeux que par l'acte de bravoure ou de violence commis sous le regard des autres.

## TROISIEME PARTIE : LES MOYENS DE LUTTE CONTRE L'ISLAMISME AU MAROC

L'islamisme est combattu au Maroc aussi bien à l'intérieur même de la société que par les autorités du Palais.

### **3.1 Les opposants de la société marocaine à l'islamisme**

Par rapport au champ religieux, nous distinguons les opposants extérieurs et intérieurs.

#### **3.1.1 Les opposants extérieurs au champ religieux**

La stratégie des groupes islamistes est d'occuper le terrain dès qu'un malaise se manifeste, soutien des déshérités par exemple, mais n'ont pas droit à leur sollicitude par exemple les femmes, les diplômés-chômeurs, les enseignants, les défenseurs des Droits de l'Homme. C'est donc loin d'être un mouvement attrape-tout et ils ne peuvent capitaliser un trop grand nombre de voix. Il se heurte en particulier à des adversaires de la société civile. Quels sont-ils ?

##### Les partis politiques traditionnels

Ils instrumentalisent les mouvements islamistes et les diabolisent en confondant volontairement l'islamisme soucieux de respectabilité avec les formes les plus radicales. Ils se donnent ainsi le beau rôle en opposant le bien au mal, la démocratie aux anti-démocrates. Des partis islamistes, comme le PJD, souhaitent être perçus comme de possibles partis de gouvernement. Leur priorité est alors le contrôle des médias avec un l'effort de communication et de contact avec les autres acteurs du champ politique. Leur souci premier est de crédibiliser leurs propositions afin de faire admettre leurs programmes. Ce sont des députés modèles.

##### Le mouvement féministe

Les femmes prennent de plus en plus conscience qu'elles ont affaire à deux adversaires : les fondamentalistes ou « ulamâ » ordinaires et les islamistes, notamment

en ce qui concerne le Code du statut personnel ou Moudawwana. Elles multiplient donc les initiatives : conférence, débat, émission télévisée, distribution de tracts. Un débat a par exemple été lancé en 2002 afin d'instaurer, comme en France, un quota de femmes sur les listes électorales, sans réussite pour l'instant.

#### Les revendications berbéristes

Alors qu'en Algérie, les islamistes sont des adversaires acharnés des berbéristes, au Maroc, ce sont d'anciens berbéristes qui ont donné refuge, à la demande du Palais, aux islamistes pour leur permettre d'entrer dans le jeu politique. De fait, les islamistes marocains du PJD, à l'inverse des islamistes non marocains farouches défenseurs de la langue arabe, demandent à ce que le berbère soit instauré comme langue nationale, mais non comme langue officielle. Certains y voient le danger, par effet de réaction, du développement de mouvements berbéristes extrémistes avec des revendications de plus en plus importantes. Dès lors, une action sur les causes de l'islamisme est nécessaire, ne serait-ce que pour éviter de déstabiliser le pays.

#### Les démocrates

Il y a de violentes haines entre les islamistes et les démocrates marocains. Les attaques dans les journaux contre les idées de la démocratie sont très fréquentes. En effet, les islamistes sont mal à l'aise en face de ceux qu'ils accusent d'être des privilégiés et qui les dénoncent en les traitant d'analphabètes religieux.

Certes les partis politiques traditionnels sont rarement démocrates. Mais il existe des courants démocratiques dans beaucoup de partis, y compris d'ailleurs parfois chez les islamistes. Toutefois, il faut faire attention au sens des mots. Pour l'islamiste Abdessalam Yassine, sa définition de la démocratie est tout autre que ce que l'on entend habituellement : « la démocratie est le recours à l'arbitrage du peuple, mais il ne peut y avoir autre système que le pouvoir islamique ».

D'autres islamistes critiquent les démocraties occidentales en soulignant que les Droits de l'Homme ne s'appliquent pas aux islamistes eux-mêmes. Mais la contradiction devient flagrante lorsqu'ils font l'objet de la répression étatique car alors ils font recours aux défenseurs des droits de l'Homme et des démocrates.

Depuis les années 1990, la société civile marocaine a largement pris le relais de l'Etat, défaillant dans son rôle social. Elle a réagi en créant par exemple de multiples organisations non gouvernementales venant en aide aux enfants, aux femmes, etc... ce qui gêne potentiellement le recrutement islamiste.

### **3.1.2 Les opposants internes au champ religieux : les confréries**

De nombreuses confréries sont présentes au Maroc, regroupant plusieurs centaines de milliers de personnes, sans doute bien plus que la totalité des sympathisants islamistes. A l'intérieur même du champ religieux, elles s'opposent donc aux islamistes.

#### La boudchichiyya

Cette néoconfrérie contemporaine pose aux islamistes une difficulté majeure. En effet, ces partisans ne choisissant pas le passage au politique pour de raisons religieuses, montrent par leur existence même, l'existence d'un islam à la fois un et multiple, ce qui détruit toute prétention à la vérité absolue et donc à la monopolisation de la religion. L'instrumentalisation de la religion au profit de la politique n'est pas donc une nécessité. Ce groupe s'adresse aussi bien aux musulmans qu'aux non musulmans et incite chacun à éliminer la haine de son cœur, ce qui donne une vision d'autrui aux antipodes de celle diffusée par les islamistes.

#### Les confréries classiques : les soufis

Le soufisme a d'abord été un choix individuel avant de devenir une confrérie au XIV<sup>e</sup> siècle. L'islamisme se heurte alors à des mouvements enracinés dans la durée, se régénérant périodiquement.

En posant la question du sens de la foi, de la vie spirituelle intérieure, les soufis marocains prennent totalement le contre-pied des islamistes. L'important est l'initiation et la méditation silencieuse. Certaines de ces confréries sont éclatées, mais d'autres se sont constituées autour d'un centre géographique, en général le tombeau d'un saint ou zawiya. Elles sont actives dans toutes les villes (organisation de rencontres) mais aussi dans les campagnes, où elles occupent le terrain là où les islamistes ne peuvent pénétrer.

### La Da'wa (l'appel) et la Jam'at al-Tabligh

Le projet de ce mouvement est de proposer à chaque musulman déboussolé, « désorienté » une identité par les rites ou par l'apparence en espérant que cela calmera les angoisses intérieures. Ce mouvement s'oppose aux islamistes dont l'action repose sur des stratégies politiques visant la société dans son ensemble et non l'individu seul. Mais ce mouvement se radicalise au fur et à mesure de la répression policière. Désormais ambigu, les islamistes se gardent bien d'attaquer ce mouvement car ils y voient un réservoir dans lequel ils pourront y recruter ultérieurement à condition de changer l'ordre des priorités.

### Le salafisme traditionnel : l'Association de l'appel au Coran et à la Sunna

Ce mouvement est né d'une réaction à la présence européenne. Pour amender la communauté, il fallait revenir à la tradition des ancêtres et donc commencer par une réforme morale. Le salafisme est donc une réforme de l'âme avant tout et propose de retrouver la grandeur passée. La religion n'est pas la fin de ce mouvement, mais un moyen, afin d'assurer la grandeur de la communauté musulmane unie par le califat.

## **3.2 Les stratégies de L'Etat**

L'Etat marocain lui aussi intervient dans la lutte contre les islamistes par l'action de deux ministères : le ministère des Habous et des affaires religieuses, et le ministère de l'Intérieur. Ce sont deux « ministères de souveraineté », dépendant directement du roi, en charge de mettre en forme politiquement la fonction de Commandeur des croyants, qui est une charge royale.

### **3.2.1 Le ministère des Habous**

Comment le ministère a-t-il mené la politique royale, qualifiée par certains d'échec de par la réussite du développement d'un islamisme violent ?

Pour le ministère des Habous et des affaires religieuses, la politique qui est menée, est considérée comme réaliste : les mouvements islamistes sont un mal nécessaire qui demandera du temps pour sa intégration. Cette vision a rendu le ministère quelque peu laxiste en tolérant l'existence de plusieurs mouvements islamistes dans le pays, pour certains contrôlés mais pas tous.

Avant de juger cette politique, il convient de s'interroger sur les moyens de ce ministère. Chaque année, il reçoit une partie du budget de l'Etat, mais ce n'est en réalité que la partie visible. Pour certains, il est en réalité le plus riche des ministères marocains de par son emprise sur tous les legs faits à Dieu.

L'organisation actuelle de l'islam marocain repose sur un secteur public et un secteur privé avec la moitié seulement des imams payée par l'Etat. En fait, il existe une réelle concurrence entre secteur public et privé, ce qui oblige chaque imam à utiliser des techniques de séduction afin d'attirer efficacement les auditeurs. Ainsi, les partis politiques accusent le ministère de laisser les imams des mosquées du secteur public de plus en plus seuls face aux pressions des islamistes, ce qui a pour conséquence de radicaliser leur discours et ce qui pousse certains à critiquer la politique du gouvernement. En réalité, le ministère est apparu désarmé devant cette situation nouvelle. Il a réagi par exemples en organisant des stages de formation continue pour les imams ou en fermant les mosquées en dehors des heures de prière afin d'interdire aux prêcheurs islamiques de rencontrer leurs partisans dans un espace difficilement contrôlable par la police. De plus, il est confronté au problème du chômage des diplômés des formations supérieures religieuses qui réclament des emplois. Au final, le ministère n'arrive plus à contrôler l'islam officiel, notamment dans les quartiers populaires et il y a donc lieu de s'interroger sur l'unité de la doctrine religieuse. La gravité de la situation n'a cependant été officiellement reconnue qu'en août 2002, peu avant les élections législatives, ce qui, dès lors, pose la question de savoir s'il n'y avait pas une pensée politique derrière ces faits pour un ministre, Abdelkebir Alaoui Mdaghri, en place depuis 20 ans.

On est donc bien devant un constat d'échec du ministère : la politique menée montre ses limites en ne portant que sur des points de détail. L'important était le contrôle effectif du contenu des prêches. Or la logique de l'Etat, unifier la communauté, s'est heurtée à la logique de marketing et de concurrence des islamistes : ceux-ci poussent leurs membres à devenir des prédicateurs dans le plus grand nombre possible de mosquées privées. L'investissement doit être rentable, ce qui les amènent à une surenchère dans le contenu des discours, afin de disposer d'une clientèle et de la fidéliser d'autant plus qu'ils sont confrontés à la concurrence du caritatif et de la vie associative de la société civile de plus en plus forte.

Face à cette pression, à cette concurrence, la réaction des imams des mosquées du secteur officiel ne se fait pas attendre et se traduit pour certains par une radicalisation du

discours. Les mosquées cessent alors d'être des endroits marqués de sacralité où les hommes répondent à l'effusion divine dans une relation verticale de nature religieuse. Elles sont désormais des lieux où des hommes s'adressent à d'autres hommes dans une relation horizontale pour les enrôler et les mettre au service de leur combat politique strictement humain. De plus, d'autres griefs existent. Les imams reprochent aussi à leur ministère de ne pas assez les payer, de mal entretenir les mosquées alors qu'il est l'un des plus riches ministères du pays, et de mener une politique d'investissements immobiliers contradictoires, source de débauches. Certains refuseront alors par exemple de lire le sermon qui leur imposé par leur ministre. En ce sens, l'échec de la politique du ministère est devenu réellement patent.

Mais comment réagir ? Le ministère n'a jamais eu le courage de faire procéder à des arrestations immédiates systématiques des prédicateurs qui détourneraient le religieux au profit de leurs propres intérêts. Certes, arrêter un prédicateur dans l'exercice de ses fonctions, face à une foule en transe, n'est certainement pas la meilleure solution. S'attaquer aux causes de la demande, et non à l'offre, semblerait plus judicieux.

Néanmoins, cette situation a motivé l'action de l'Etat par une intervention du ministère de l'Intérieur dans les affaires religieuses.

La question posée est alors de savoir s'il y a lieu à l'avenir de démanteler ce ministère en deux entités distinctes en séparant l'administration des Habous, purement économique, de la gestion des mosquées relevant du spirituel. Certains y voient alors une manière originale de laïciser la société marocaine en donnant la gestion des affaires religieuses à un parti et en la sortant ainsi du champ des affaires réservées royales, ce qui permettrait au roi de ne plus être attaqué sur les affaires religieuses.

### **3.2.2 Le ministère de L'Intérieur**

Depuis juin 2002, le ministère de l'Intérieur, et surtout la Direction de la Sécurité du Territoire (DST), ont été chargés de contrôler l'islam politique face au constat d'échec du ministère des Habous, qui a été toutefois associé à l'opération afin de sauver les apparences.

Mais l'action de ce ministère avait déjà débuté avant cette date.

Avant le 11 septembre 2001, le contrôle des mouvements islamiques se faisait surtout par le fichage des militants et par le contrôle des imprimeries afin d'éviter les publications.

Après le 11 septembre, une des toutes premières mesures fut de recenser tous les marocains ayant reçu un entraînement militaire en Afghanistan (400 estimés). En même temps, il a été mis en place un contrôle du financement des mouvements islamistes, notamment par le signalement des transferts suspects d'argent reçus de l'étranger, bien que la majorité de des revenus provient d'un financement interne par l'intermédiaire des dons et des associations caritatives. Sur la suggestion des américains, la surveillance des écoles coraniques a été renforcée afin de déterminer le sens et les objectifs réels de l'enseignement.

Puis des mesures ont été prises afin de limiter la vente lucrative des outils de propagande (cassettes, livres et brochures islamistes). Ensuite, on vit des fermetures de mosquées.

Cette intervention peut malheureusement se résumer à une action sur les effets, et non sur les causes, notamment la lutte contre le chômage, ce qui peut apparaître comme un constat d'impuissance de l'Etat face à ceux qui menacent ou dénoncent sa politique. Néanmoins, il faut aussi noter que l'Etat a entrepris une politique d'éradication des bidonvilles en mettant en œuvre un programme ambitieux et prometteur de relogement.

Mais l'essentiel de l'effort de la lutte contre les islamistes ne vient ni de la gendarmerie, ni de la police ou de la sûreté nationale, mais de la DST, dont le chef dépend directement du roi. Une reprise des pratiques d'arrestation arbitraire et d'intimidation dans les milieux islamistes a ainsi été relevée. Une loi contre le terrorisme a aussi été votée en mars 2003. La conséquence immédiate de celle-ci est que la plupart des actes délictueux peuvent être requalifiés d'actes de terrorisme avec une augmentation de toutes les peines par rapport au droit marocain...

### **3.3 La réaction du Palais à partir de 2003**

La prise de conscience de la communauté internationale de l'existence d'un islamisme violent au Maroc, jusqu'à alors pensait-on prémuni, s'est révélée suite à l'implication de terroristes marocains dans les attentats majeurs de 2003 (Casablanca) et 2004 (Madrid). En réalité, cette illusion de prémunition marocaine d'un islamisme violent tenait à la poigne de fer du couple exécutif constitué par Hassan II et son ministre de l'intérieur Driss Basri jusqu'en 1999 : le Palais était resté très au fait des réalités sociale et politique du pays. Comme en Algérie et en Tunisie, les premières

arrestations en nombre de militants intégristes ont commencé en 1982. Ensuite, le roi a tenté de négocier et de rallier les leaders islamistes, comme il l'avait toujours fait avec les oppositions successives. Il a d'abord donné des signes idéologiques forts à cette opposition fondamentaliste : arabisation de l'enseignement, construction de milliers de mosquées, refus d'une véritable ouverture du pays au tourisme source de « débauche » et de « contamination occidentale ». Il a ensuite mené une stratégie d'action politique en essayant d'isoler les composantes radicales les plus dangereuses pour le pouvoir, comme par exemple le mouvement du cheikh Yassine. Puis il instrumentalise le MPDC, parti berbère proche du Palais, qui deviendra en 1997, le PJD, ce qui a permis aux islamistes d'obtenir 14 sièges aux élections législatives.

Dès lors, à peine la libéralisation du régime amorcée en 1999, l'islamisme marocain s'est dévoilé dans toutes ses dimensions, politique, culturelle et sociale, surtout en comparaison de la constatation d'échec des partis politiques traditionnels d'opposition au pouvoir depuis 1998. En 2002, à l'issue des élections législatives, le PJD s'affirmera comme la première force d'opposition politique.

Toutefois, l'attentat de Casablanca en mai 2003 change radicalement le contexte : le roi Mohamed VI maintient son objectif « d'édification et de consolidation de la démocratie » comme annoncé en 1999, mais informe les marocains que « l'heure de la vérité a sonné en annonçant la fin de l'ère du laxisme face à ceux qui exploitent la démocratie pour porter atteinte à la sûreté de l'Etat ». La tentation est alors grande de revenir à des « méthodes » ayant par le passé fait leurs preuves. Face à un attentat de cette ampleur, les forces de l'Etat ont le devoir de frapper fort et de s'engager dans une course contre la montre avec les réseaux activistes. En quelques mois, on dénombre ainsi près de 5000 arrestations se soldant par une vingtaine de condamnations à mort (encore non exécutées). Un rapport de la Fédération internationale des droits de l'homme fait alors état de « tortures et traitements cruels, inhumains et dégradants ». Le but est-il alors de remonter les filières terroristes ou de répondre au terrorisme par une contre-terreur susceptible d'effrayer les nouveaux candidats à la subversion ? Cette méthode a vaincu les marxistes des années soixante dix, mais peut-elle venir à bout des « fous de Dieu » prêts au martyre ? Une autre approche politique a également été prise par le Palais en s'appuyant sur le PJD, qui au lendemain des attentats, avait adopté une attitude responsable et consciencieuse. Ainsi, pour les élections municipales de septembre 2003, le PJD a volontairement limité au maximum ses candidatures, prenant alors le risque de frustrer ses militants d'une victoire assurée, notamment à Casablanca.

Parallèlement, le Palais a essayé de rassurer le monde occidental (présidents français et américains en particulier) : s'il convient de mettre un terme à la dérive ayant permis une telle catastrophe (politique sécuritaire) et de tenir compte du poids de l'idéologie fondamentaliste dans la société (traitement politique), il est nécessaire de refuser de se soumettre au diktat idéologique islamique. Cette soumission adoptée depuis plus de vingt ans a été contre-productive et sur décision royale, intervient la réforme du Code du statut personnel (moudawana) afin de montrer aux islamistes que le roi dirige. Il s'agit ainsi à la fois de rassurer la classe aisée moderniste, les francophones effrayés par la progression des idées islamistes tout en engageant une réforme de la société fondamentale, seule susceptible de débloquer la société marocaine.

Mais le nouvel attentat de Madrid en mars 2004, avec la révélation de l'implication du groupe islamique combattant marocain – GICM (classé organisation terroriste par les américains, apparu à la fin des années 1990, financé par Al Qaïda, militant pour l'instauration d'une République islamique au Maroc) plonge les autorités marocaines dans la perplexité et la consternation, dans un pays très soucieux de son image internationale...

Le PJD apparaît alors comme un parti politique de plus en plus mature aux yeux des marocains, du Palais et de la communauté internationale lors de l'élection à sa tête de Saâd Eddine Othmani. C'est un homme perçu comme modéré, adepte du consensus, attaché à la monarchie et à la démocratie, reconnaissant le roi comme Commandeur des croyants, garant de l'unité territoriale et protecteur des libertés, rejetant le terrorisme et toute forme de violence. C'est un nouveau chef de l'opposition parlementaire présenté comme un leader politique de 1<sup>er</sup> plan, comme une alternative crédible à la classe politique de l'opposition, exsangue du règne de Hassan II et de l'alternance, et doté d'un réel soutien populaire. Cette arrivée au 1<sup>er</sup> plan de l'islamisme politique marocain en pleine tourmente internationale pose alors la question de la démocratisation au Maroc : faut-il laisser entrer les islamistes au gouvernement (élections législatives en 2007) ou laisser au roi, au Palais la pratique de la politique des islamistes. La 1<sup>ère</sup> des solutions serait une première au Maghreb, et peut-être dans le monde arabe...

### **3.4 Le danger du traitement policier de l'islamisme**

La politique du ministère des Habous était de contenir les islamistes alors que celle du ministère de l'Intérieur est de détruire la base de leurs actions. Beaucoup de marocains y sont favorables car ils souhaitent vivre en paix. Cependant, quels seront les effets à long terme ? Les stratégies mises en place ne risquent-elles pas de favoriser le passage à l'action des groupes les plus marginaux ?

Pour répondre à ces questions, il est nécessaire de se demander quel est l'ennemi principal au Maroc des islamistes ?

La réponse est claire pour les islamistes dit périphériques, exclus du champ politique et ne pensant pas y rentrer. Fatalistes et résignés, ils ne s'attaquent qu'aux marocains et ne s'en prennent jamais aux autorités.

La réponse est plus obscure pour les islamistes officiels inclus dans le champ politique. La cible de leur action est-elle les partis politiques, l'Etat ou le Makhzen ? Il y a eu ceux qui combattent le roi comme le PJB de Yassine et ceux acceptent la position du roi dans le système politique marocain comme le PJD. Pour ce dernier, une réforme constitutionnelle ne peut provenir que de la volonté du roi de diminuer ses prérogatives royales et non par une conquête populaire obtenue à la faveur d'un rapport de force. Les islamistes officiels n'attaquent non plus jamais l'armée, malgré la corruption qui peut exister chez certains généraux. Ils sont tous favorables à la marocanité du Sahara. L'esprit nationaliste l'emporte donc.

On en conclut que les islamistes, s'ils sont opposés aux pratiques de la société civile, n'attaquent que les partis politiques, rarement l'Etat et jamais le Makhzen.

Cela nous amène à se poser la question de savoir s'il existe des mouvements islamiques au Maroc. Si on définit ces mouvements comme des organisations politico-religieuses visant à instaurer un Etat islamique et cherchant à s'emparer ce qui est au cœur même du pouvoir, il n'existe aucun mouvement islamique au Maroc : le PJB l'a été mais ne l'est plus, le PJD ne l'est pas et les mouvements périphériques n'ont pas d'objectifs de passage au politique.

La stratégie réactionnelle marocaine de l'Etat n'est donc ni celle d'une coexistence avec les mouvements islamiques, ni celle d'un affrontement. En 2002, la décision du roi d'autoriser à des partis très diverses de se présenter aux élections législatives, a entraîné l'apparition de 26 partis sur la scène politique, mais sans aucun parti islamiste nouveau. Seul le PJD est autorisé à représenter cette sensibilité ce qui oblige les partisans à

choisir entre l'abstention et le vote pour leur adversaire. La majorité ainsi créée est donc fragile et sans cesse soumise à l'arbitrage royal. Les islamistes institutionnalisés renforcent donc dans ce sens le pouvoir royal.

Une autre question est de savoir ce qui reste aujourd'hui de la capacité de mobilisation des islamistes.

Ils sont bien moins présents dans les villes pour ce qui concerne la bienfaisance, fonction reprise par de nombreuses associations et par le Palais royal également.

La dernière grande marche en février 2003 contre les frappes américaines en Irak a rassemblé beaucoup moins de monde que précédemment (celles de 1991 et 1998), à peine 100 000 personnes, alors que l'on attendait un million. L'opinion publique en 2003 est donc très différente que celle de 2001.

La conjoncture internationale est aussi de moins en moins favorable. Les islamistes disposent toujours de zones refuges résiduelles au Pakistan, mais le temps où de nombreux militants pouvaient recevoir une formation militaire n'existe plus. Les filières de financement sont surveillées et les transferts d'argent ne sont plus aussi libres qu'auparavant. La traque des cellules dormantes s'est considérablement renforcée ayant entraîné de nombreuses arrestations, même si elles n'ont certainement pas toutes été repérées.

Les événements du 11 septembre 2001 ont modifié, réellement, la situation des islamistes. Les autorités marocaines se sont emparées des problèmes posés par l'islamisme, surtout sur un mode autoritaire. En septembre 2002, un premier bilan de la répression faisait état de l'existence de 700 islamistes marocains dangereux au Maroc mais aussi installés dans divers pays étrangers. La révélation de cette liste, peu avant les élections législatives de 2002 a entraîné une réelle inquiétude et il fallait à tout prix éviter une dérive à l'algérienne. A cette occasion, le Roi a rappelé que « le Maroc n'était pas un pays à islamiser, qu'il faudra vivre avec l'islamisme pendant de nombreuses années et qu'il faudra une stratégie et du souffle pour le combattre ». Pour le Roi, tout est clair : une guerre de longue haleine s'annonce. Certains ont vu dans cette stratégie une volonté de contrôle du champ politique interne marocain en affaiblissant les islamistes. D'autres ont pensé que cette répression était liée à la lutte commencée par les américains contre les musulmans après le 11 septembre 2001, reprenant ainsi le schéma d'Huntington d'une guerre de la culture américaine contre la culture musulmane.

## CONCLUSION

Le début de règne de Mohamed VI peut être qualifié de tonitruant. Bénéficiant du soutien des marocains et de la communauté internationale, il a marqué très rapidement sa différence avec la politique de son père, le Roi Hassan II en libéralisant la presse et en repositionnant la femme dans la société. Mais très rapidement, même si le débat a été ouvert, sa politique d'ouverture a été marquée par un coup de frein. Le processus de démocratisation est en marche mais selon une méthode de transition contrôlée. Désormais, il est nécessaire au jeune roi de prendre le temps de la réflexion sur des questions aussi essentielles pour la société marocaine. Le roi n'est pas un chef de gouvernement gérant les affaires courantes. Il se doit d'élaborer une politique à long terme ouvrant durablement la voie d'un Maroc emprunt de modernité en tenant compte de la mondialisation. La crise sociale est majeure et les retards sont très importants dans de nombreux domaines : « se remettre à niveau » impose de profondes réformes qui doivent s'inscrire dans la continuité de la culture marocaine tout en contrôlant la contestation populaire alimentant les réseaux islamiques.

Au Maroc, la culture monarchique dominante signifie également une culture de consensus et de continuité. On peut être dans une période de réformes mais il n'y aura pas de stratégie de rupture par rapport au passé. Ainsi l'avènement du nouveau roi au trône n'a pas ouvert le débat de l'organisation et de la distribution des pouvoirs dans le pays entre le Palais et le Gouvernement. Plutôt que de s'interroger sur l'évolution du statut du roi (roi décideur ou roi arbitre ?), le conservatisme de la société s'est plutôt interrogé sur les conditions de ce que l'on appelle, la bonne gouvernance, c'est-à-dire à la capacité de résoudre les nombreuses difficultés.

Une lecture à la fois pessimiste et optimiste peut donc être faite de la position du Maroc face à l'islamisme.

Pessimiste lorsque l'on constate que l'évolution du Maroc depuis trente ans ne diverge pas tellement de celle du reste du monde arabe bien qu'il n'est pas eu la chance de bénéficier de la rente pétrolière, ce qui l'a empêché d'avoir une politique d'investissements étatiques qui se retourne contre l'Etat dès que le prix du pétrole baisse. Il n'a pas connu une démocratisation forte de la vie sociale comme certains pays d'Asie du Sud-est et d'Amérique Latine. Il n'a pas réussi à développer des taux de

croissance forts sur une longue durée, ce qui lui aurait permis de résorber le chômage. De nombreux obstacles au développement économique persistent. La rareté des ressources demeure et les conflits entre les désirs des individus suscitent de forte inégalité. Il existe bel et bien des inégalités sociales très importantes. On assiste comme à un blocage interne du système. L'islamisme ne serait alors que l'effet de ces mauvais choix intérieurs, et si la situation perdure, on est au devant de graves difficultés.

Mais on peut également être optimiste car des changements positifs, sur les plans politiques et économiques sont en cours.

Une place a été faite dans le champ politique marocain à certains islamistes. Cela a certes permis à d'autres de s'exprimer, voire même dériver vers la violence. Des combattants ont été formés et peuvent à tout moment franchir la ligne rouge par des tentatives de troubles. Mais auront-ils des remplaçants ? Les 400 marocains ayant subi un entraînement militaire à l'étranger ont été recensés. Leurs moyens d'action proviennent de l'étranger et sont donc dépendants d'un savoir acquis. Ils ne peuvent créer des armes nouvelles. Une autre solution : voler des armes au Maroc, mais l'efficacité des méthodes policières et militaires prévaut. Ils peuvent donc faire des dégâts, mais ils ne peuvent monter en puissance. Les seules occasions de victoire sont les erreurs de l'adversaire.

Une autre raison de l'optimisme est que dans le Maroc actuel, il existe de nombreux groupes porteurs de valeurs démocratiques, ce qui laisse espérer une évolution favorable de la société marocaine. Forte de son histoire, il est raisonnable de penser que la société civile saura construire un Maroc démocratique et ouvert, fier de sa culture arabe, berbère, africaine et européenne. Il faut également remarquer que la guerre civile algérienne n'a eu aucune répercussion au Maroc. C'est là un argument majeur.

En conclusion, on peut être résolument optimiste sur les capacités marocaines à contrôler l'islamisme. Le Palais et la société civile s'investissent massivement dans cette lutte en se reposant sur une construction sociétale saine et ancienne. L'enjeu majeur de cette politique est la lutte contre la crise sociale qui demandera de nombreux efforts internes mais aussi des investissements occidentaux, européens en particulier. Une des voies de la réussite est de développer le tourisme, comme l'a annoncé Mohammed VI, avec un objectif ambitieux de 10 millions de touristes en 2010. Le risque bien sûr est l'attentat terroriste, toujours possible, mais il ne ferait que retarder l'échéance sans la remettre en cause.

# BIBLIOGRAPHIE

## OUVRAGES

« Transition politique au Maroc », Dossier, Confluences Méditerranée, 31, automne 1999.

CHAARANI, Ahmed. La mouvance islamiste au Maroc, du 11 septembre 2001 aux attentats de Casablanca du 16 mai 2003. Karthala 2004, 500p.

MIEGE, Jean-Louis. Le Maroc, « Que sais-je ? » 9<sup>e</sup> édition, Paris, PUF, 2001.

VERMEREN (Pierre), Le Maroc en transition, Paris, La Découverte, 2001, 245 p.

VERMEREN, Pierre. Maghreb, la démocratie impossible ? Fayard 2004, 420 p.

## ARTICLES DE REVUE

HAFADI, Abderrahim. Islamisme algérien et champ politico-religieux au Maroc. Politique étrangère, Revue trimestrielle de l'institut français des relations internationales, 2/95. pp 377-387

LAMCHICHI, Abderrahim. Incertitudes politiques, choix démocratique et enracinement de l'islamisme au Maroc. In le Maghreb face à l'islamisme. Paris : L'Harmattan, 1997, p 23-49

MOHSEN-FINAN Khadija et ZEGHAL Malika. Le Maroc, entre maintien de l'ouverture politique et « fin du laxisme ». Etudes de la documentation française, 2004, n°5196-5197, p. 119-132.

SMITH, Stephen. Maroc. In CORDELIER, Serge (et al.). L'état du monde 2004 : annuaire économique et géopolitique mondial. 23<sup>e</sup> édition. Paris : La découverte, 2003. pp 102-106

STORA, Benjamin. Regards sur un Maroc en alternance. Esprit, n°2, février 2002, p. 56-68

VERMEREN, Pierre. Porte étroite pour les autorités marocaines. Esprit, n°2, février 2003, pp 133-137

VERMEREN, Pierre. Dans le nouveau Maroc, le Palais seul face aux islamistes ? Esprit, octobre 2004, n°308, pp 103-114

ZEGUAL, Malika. Religion et politique au Maroc aujourd'hui. In Institut français des relations internationales. Novembre 2003 [en ligne] [http://www.ifri.org/files/policy\\_briefs/doc\\_travail\\_5\\_zeghal.pdf](http://www.ifri.org/files/policy_briefs/doc_travail_5_zeghal.pdf) (page consultée le 1er octobre 2004)

## ARTICLES DE PRESSE

BARRADA, Hamid. M6, 5ans après, Ce qui a changé. Jeune Afrique n°2272, 25-31 juillet 2004, p30-36

BEN ACHOUR, Bouziane. Le Maroc entre islamisme et fracture sociale. In El W a t a n , 1 2 j u i n 2 0 0 4 [ e n l i g n e ] [http://www.elwatan.com/journal/html/2004/06/12/sup\\_html.htm](http://www.elwatan.com/journal/html/2004/06/12/sup_html.htm) (page consultée le 30 septembre 2004)

CATUSSE, Myriam. VAIREL, Frédéric. Métamorphoses et continuité du régime marocain. Maghreb-Machrek, n° 175, printemps 2003, p. 73-91.

DAOUD, Zakya. Le Maroc prêt pour l'alternance démocratique. Le monde diplomatique, juin 1997

DAOUD, Zakya. Le Maroc en mutation ; l'alternance à l'épreuve des faits. Le monde diplomatique, avril 1999

DUTEIL, Mireille. Le jeu d'équilibre de Mohamed VI. Le point, 1<sup>er</sup> août 2003, n°1611, p 28

EL YAZAMI, Driss. Maroc : éviter la tentation autoritaire. La lettre de la FIDH (fédération internationale des droits de l'homme), avril-mai 2003, n°64, pp 2-3

ETIENNE, Bruno. Maroc : les arcanes du sultanat. Le monde, 29 juillet 1999

LAGARDE, Dominique. Le Maroc face à l'islam d'en bas. L'Express du 11 s e p t e m b r e 2 0 0 3 [ e n l i g n e ] <http://www.lexpress.fr/info/monde/dossier/maroc/dossier.asp?ida=403935> (page consultée le 04 octobre 2004)

LAGARDE, Dominique. Le quinquennat du roi. L'Express du 02 août 2004 [en ligne] <http://www.lexpress.fr/info/monde/dossier/maroc/dossier.asp?ida=428728> (page consultée le 04 octobre 2004)

LAMCHICHI, Abderrahim. L'islamisme s'enracine au Maroc. Le Monde diplomatique, mai 1996

LAYADI, Fatiha. Elections du 27 septembre 2002, Les mêmes... et les islamistes. *L'Express* du 03 octobre 2002 [en ligne]. <http://www.lexpress.fr/info/monde/dossier/maroc/dossier.asp?ida=354825> (page consultée le 04 octobre 2004)

OUAZANI, Cherif. Maroc, les salafistes courent toujours. *Jeune Afrique L'intelligent* n°2275-2276 du 15 au 28 août 2004

PONTAUT, Jean-Marie. Attentats à Casablanca, Révélations sur les réseaux islamiques. *L'Express* du 22 mai 2003 [en ligne]. <http://www.lexpress.fr/info/monde/dossier/maroc/dossier.asp?ida=393456> (page consultée le 04 octobre 2004)

TOZY, Mohammed. Qui sont les islamistes au Maroc ? *Le monde diplomatique*, août 1999

## ENCYCLOPEDIE

Hassan II (1929-1999), roi du Maroc (1961-1999). In *Encyclopaedia Universalis*. [en ligne]. [http : // www.universalis-edu.com/corpus\\_imp.php?nref=UN00098](http://www.universalis-edu.com/corpus_imp.php?nref=UN00098) (page consultée le 23 septembre 2004)

Mohamed VI. In *Encyclopaedia Universalis*. [en ligne]. [http : // www.universalis-edu.com/corpus\\_imp.php?nref=UN01098](http://www.universalis-edu.com/corpus_imp.php?nref=UN01098) (page consultée le 23 septembre 2004)

# TABLE DES MATIERES

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>3</b>
<b>PREMIERE PARTIE : MAROC ET LES ESPOIRS DE L'ACCES AU TRONE DU NOUVEAU ROI MOHAMED VI.....</b>	<b>4</b>
1. ETAT MACROECONOMIQUE DU MAROC EN 1999 .....	4
2. BILAN DE REGNE DU ROI HASSAN II.....	6
3. LES ATTENTES DE L'ACCES AU TRONE DU ROI MOHAMED VI.....	8
<b>DEUXIEME PARTIE : L'ISLAMISME MAROCAIN.....</b>	<b>11</b>
1. LES MODES D'EXPRESSION DE L'ISLAMISME MAROCAIN .....	11
1.1 L'exception islamique marocaine.....	11
1.2. Les autres modes récents de l'expression de la mouvance islamique marocaine .....	14
2. QUELQUES EXPLICATIONS POUR LA COMPREHENSION DE L'ISLAMISME, MAROCAIN EN PARTICULIER.....	16
2.1 Définition de l'islamisme .....	16
2.2 Pourquoi devenir islamiste ?.....	17
2.3 Les insuffisances théoriques des explications .....	21
<b>TROISIEME PARTIE : LES MOYENS DE LUTTE CONTRE L'ISLAMISME AU MAROC .....</b>	<b>23</b>
3.1 LES OPPOSANTS DE LA SOCIETE MAROCAINE A L'ISLAMISME .....	23
3.1.1 Les opposants extérieurs au champ religieux .....	23
3.1.2 Les opposants internes au champ religieux : les confréries .....	25
3.2 LES STRATEGIES DE L'ETAT.....	26
3.2.1 Le ministère des Habous .....	26
3.2.2 Le ministère de L'Intérieur.....	28
3.3. LA REACTION DU PALAIS A PARTIR DE 2003.....	29
3.4 LE DANGER DU TRAITEMENT POLICIER DE L'ISLAMISME .....	32
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>34</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>36</b>
<b>TABLE DES MATIERES .....</b>	<b>39</b>